

Rester Offensifs

Edito

Les premières mesures prises par D. Trump lèvent l'illusion, s'il y en avait une, que le président saurait contenir le candidat. Voilà qui peut faire réfléchir sur la mobilisation nécessaire, dans le champ syndical qui est le nôtre, pour soutenir les revendications et les projets alternatifs que nous portons: rien n'est impossible, même le pire; tout est possible, pour des progrès au moins, à défaut du meilleur.

F. Hollande continue à défendre un bilan qui ne lui a pas permis de briguer un deuxième mandat. Dans des services publics au bord de l'asphyxie, des actions se poursuivent dans des bureaux de poste, chez les personnels hospitaliers appelés à une nouvelle journée d'action nationale intersyndicale le 7 mars.

L'épidémie de grippe, meurtrière pour les personnes âgées plus vulnérables, a de nouveau mis au grand jour les effets des coupes claires dans les budgets des hôpitaux et des réductions de moyens dans le cadre des Groupements Hospitaliers de Territoire.

La détermination des enseignants de lycées en ZEP reste intacte devant l'absence de traduction concrète des engagements verbaux de la ministre. La loi travail est toujours l'objet de mobilisations.

Ce sont aussi des luttes pour les salaires, pour l'emploi ("La Voix du Nord" par exemple malgré 5 millions de

Commission paritaire
1117S05547 N°ISSN 1291-5246.
ISSN1291-5246 Hebdomadaire prix
de vente 2 euros. Abonnement 12
euros. Edité par section académique
de Snes de Versailles (Syndicat national
des enseignants du second
degré) 3 rue Guy de Gouyon du Verger
94112 Arcueil cedex - Tél.: 01 41
24 80 56. Directeur de publication
David Raffroidi. Imprimé par l'imprime-
rie spéciale du Snes

bénéfice en 2016)... Les rigueurs de l'hiver rendent plus insupportables encore les graves insuffisances pour l'accueil des Sans-Abri et celui des migrants.

La campagne présidentielle déjà engagée confronte les citoyen-nes à des choix de société. L'action doit continuer pour que les richesses - considérables - permettent de répondre aux besoins sociaux.

Des initiatives sont en préparation comme la plate-forme commune qu'élaborent la CGT,

La section académique des retraité-es de Versailles pour approfondir connaissances et réflexion indissociables de l'action, organise le Vendredi 17 mars une journée consacrée

- ♦ le matin au financement de la Sécurité Sociale avec l'intervention de Monique DAUNE secrétaire nationale du SNES
- ♦ et l'après-midi à la place du retraité avec l'intervention de Marylène CAHOUE, secrétaire nationale du SNES pour les retraité-es.

Vous trouverez toutes les précisions utiles en page 4.

FSU, Solidaires avec les organisations de jeunesse FIDL, UNL, UNEF sur le thème du travail pour nourrir débats et interventions.

On pourrait aussi peut-être ne pas laisser quelques personnalités avancer seules l'exigence d'une **Sécurité Sociale à 100%**. C'est un objectif à atteindre pour le SNES et la FSU, celui des fondateurs de la Sécurité Sociale, avec des propositions de financement qui méritent d'être portées dans le débat avec d'autres forces.

Le colloque national organisé à Paris le 13 janvier par les 9 organisations de retraité-es (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble et Solidaires) a permis de ré-affirmer les revendications unitaires dont un intervenant a bien résumé la portée: "construire une société pour tous les âges"(cf p.2-3).

C'est un nouveau point d'appui pour intervenir auprès de l'opinion publique et des représentants politiques. Une enquête-consultation servira de support à ces interventions et une nouvelle action est mise en perspective le jeudi 30 mars.

Martine Beauju-Barlier

SOMMAIRE

1. Éditorial page1
2. Un colloque pour l'action Pages 2 et 3
3. Journée académique retraités page4

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2017

Un Colloque pour l'action

Les 9 organisations de retraité-es CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble et Solidaires ont organisé un colloque national sur "Les retraité-es dans la société" vendredi 13 janvier au CESE à Paris. De la libre circulation de la parole entre les participants pendant 3 heures, nous proposons à votre réflexion les lignes fédératrices qu'il nous semble possible de dégager en restant au plus près de ce qui a été exprimé. Aucune des interventions n'a prétendu à l'exhaustivité.

1ère table ronde: les retraités dans la société avec la participation de Bernard Ennuyer, sociologue de la vieillesse, du vieillissement et du handicap.

- une révolution démographique

L'allongement de l'espérance de vie est un progrès "formidable" qui modifie la société et ouvre un horizon nouveau aux retraité-es. Plusieurs générations de retraité-es cohabitent, situation inédite.

Mais cette possibilité nouvelle d'épanouissement individuel et de dynamisme social est dévoyée par le catastrophisme ambiant sur les "coûts" à assumer, par les tentatives de diviser jeunes et retraité-es, les retraités entre eux. La question est posée de "construire une société pour tous les âges".

- combattre les images caricaturales

des retraité-es

On connaît ces images véhiculées sur les retraité-es, nanti-es, égoïstes, inutiles, amateurs de croisières et de paradis exotiques...

Ces caricatures, à visée idéologique, masquent le caractère très hétérogène des retraité-es en fonction des ressources, des parcours... "on vieillit comme on a vécu", propose B. Ennuyer., formule reprise au bond par un questionnement sur "comment on vit" et les revendications défendues par les salarié-es.

Sont rappelés aussi l'investissement dans des associations (dont beaucoup ne fonctionneraient pas sans les retraité-es) ou organisations, la solidarité intra-familiale. La bataille idéologique à poursuivre est étroitement liée à la revendication suivante.

- des droits à faire reconnaître et à étendre

La retraite n'est pas reconnue comme un droit, celui des salarié-es qui ont produit des richesses et versé des cotisations. L'expression de "personne âgée", trop souvent employée, y compris dans la loi ASV, et connotée négativement, enferme dans des données biologiques (arbitraires d'ailleurs) et "dans une dimension médico-sociale".

La pension n'est plus perçue alors dans son lien avec le travail mais comme une prestation sociale.

Les organisations syndicales de retraité-es ont beaucoup de mal à se faire reconnaître comme des interlocuteurs légitimes.

Des droits nouveaux sont à conquérir là où se discutent les questions liées aux problèmes des retraité-es (revalorisation des pensions, fonctionnement des instances créées par la loi "vieillesse..."), comme ils le sont aussi dans l'accès aux loisirs, à la culture.

- les retraité-es sont une force

A été souligné le caractère unique en France et en Europe de l'unité constituée par le groupe des 9 organisations de retraité-es réunissant public et privé.

Après avoir évoqué l'audience accordée par les pouvoirs publics aux associations de préférence aux organisations syndicales, un intervenant considère que "les retraité-es n'ont pas compris qu'ils étaient une force".

Et B. Ennuyer, lui-même retraité, de conclure dans son franc parler: "il faut que les retraité-es se bougent et disent qu'on (sic) est présents".

Après avoir rappelé le lien entre les revendications et les actions des actifs (emplois, salaires...) et celles des retraité-es, une intervention a conclu sur le souhait que "les syndicats d'actifs se préoccupent davantage des retraités".

.....Un Colloque pour l'action

2ème table ronde: pouvoir d'achat et autonomie avec la participation de G. Duval, rédacteur en chef d'Alternatives Économiques

- les effets des réformes de retraite successives

Destinées à réduire le volume des dépenses publiques consacrées aux retraites, les réformes successives entraînent une **baisse progressive des taux de remplacement et du niveau de vie des retraité-es.**

L'allongement de la durée de cotisation et le report de l'âge légal contribuent au niveau élevé du chômage (G. Duval) par la baisse d'activité des jeunes, des femmes, des seniors.

Les réformes ont amplifié les inégalités entre retraité-es, entre hommes et femmes. Celles-ci sont particulièrement pénalisées: temps partiels, carrières interrompues ou incomplètes, remise en cause des droits familiaux dans la FP... La réduction des inégalités entre les retraites doit s'appuyer aussi sur la lutte contre les inégalités entre les salaires.

- le mode d'indexation des pensions

(rappel du passage de l'indexation des pensions sur les salaires à l'indexation sur les prix imposé en 1993 pour le régime général et 2004 pour la FP, et pour la liquidation de la retraite (régime général) et pour la revalorisation des pensions)

L'indexation des pensions sur les prix est qualifiée de "poison lent" dans l'érosion du pouvoir d'achat. "On a raison de travailler ensemble" pour le retour à une indexation sur l'évolution des salaires. Ont été rappelées les données chiffrées, largement diffusées, sur l'écart entre l'évolution des pensions et celle des salaires.

- la revalorisation des pensions pour tous

Augmentation de la pauvreté chez les retraité-es âgé-es, appauvrissement généralisé des retraité-es mis en perspective: la question du niveau de vie est jugée essentielle dans le plein exercice du droit à la retraite. Les mesures nécessaires pour les petites pensions ont été évoquées.

Un intervenant a ensuite argumenté sur "le piège "des revendications portant uniquement sur les basses pensions. Elles opposent les retraités entre eux, les divisent dans l'action. (rappelons 2 points de la plateforme unitaire du 29 septembre: "amélioration du pouvoir d'achat des retraites", "pour une pension au moins égale au SMIC revendiqué pour une retraite complète").

La question du niveau de vie est liée aussi au développement des services publics, à des soins plus accessibles, mieux remboursés. L'objectif d'un remboursement des soins à 100% par la Sécurité Sociale a été posé. Les pensions de réversion sont menacées, ce qui rend nécessaire l'action pour les "sécuriser".

- retraite et bénévolat.

A la suite d'un échange contradictoire sur cette question, une intervenante affirme que "nous n'avons pas à justifier notre retraite par un investissement dans une autre activité". Il y a lieu de respecter le droit pour chacun-e d'occuper comme il/elle le souhaite, ou le peut, "ce temps d'émancipation".

- la question du financement

G. Duval a rappelé la flambée des dividendes, le niveau historique atteint par les entreprises du CAC 40, les paradis fiscaux révélateurs des richesses détournées de l'intérêt général.

La répartition de la valeur ajoutée défavorable aux salaires joue un rôle majeur. Un intervenant est revenu sur l'évasion fiscale, de l'ordre de 60 à 80 Milliards par an, soit le montant du déficit public en 2015.

Un autre considère que les 40 Milliards d'argent public investis dans le CICE, sans contrepartie et sans effet sur l'emploi, auraient été plus utiles à la collectivité et à l'économie en répondant à des besoins sociaux.

Le président de séance a conclu sur la portée de nos actions unitaires: conquérir plus de justice sociale, ce qui passe par une plus juste répartition des richesses.

Martine Beaulu-Barlier



Journée académique Retraité-es

Vendredi 17 mars 2017

Les Retraité-es dans la société

Déroulement:

9h15 - 10h : accueil

10h - 12h :

le financement de la Sécurité Sociale:

- ♦ cotisations salariales et patronales, CSG, impôt:
- ♦ quels enjeux pour la protection sociale?

Intervenante: **Monique DAUNE**,
secrétaire nationale du SNES en charge de la
protection sociale

14h -16h :

la place du retraité:

ancien enseignant et fonctionnaire, acteur social,
acteur syndical.

Intervenante: **Marylène CAHOUET**,
secrétaire nationale des retraité-es du SNES

Inscription impérative

nombre de places limité

(Pour les syndiqué-es à jour de leur cotisation, le SNES prend en charge 7,50 euros pour le repas. Merci de prévoir un RIB pour le remboursement. Le stage accueille aussi les collègues encore non à jour).

L'inscription par internet sera lancée au retour des vacances de février mais vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en retournant ce bulletin grâce à l'enveloppe T jointe ou par mail stages@versailles.snes.edu

Le principe d'universalité

sur lequel a été fondée la Sécurité Sociale est fortement ébranlé. Il est l'objet de nouvelles menaces.

Pour ce qui relève de l'Assurance-

Maladie, le coût des soins pèse sur la possibilité même d'accès aux soins, le pouvoir d'achat et la qualité de vie des retraité-es, compte tenu notamment du rôle croissant des complémentaires.

Les modes de financement sont la clé de voûte de la Sécurité Sociale. Ils méritent d'être clarifiés pour en cerner les enjeux et examiner les perspectives ouvertes par les revendications du SNES.

Rien n'est jamais facilement acquis, à commencer, pour ce qui concerne les retraité-es, la reconnaissance de leur place dans la société, statutaire, sociale, économique, culturelle, syndicale, politique ...

L'après-midi permettra d'en examiner les différentes perceptions, par les pouvoirs publics, les retraité-es eux/elles-mêmes, leur entourage... et de débattre des modalités d'action déjà menées ou à proposer pour faire progresser la bataille de l'opinion.



Bulletin d'inscription à la journée "Les retraité-es dans la société"

NOM

PRÉNOM

Département (ou celui où vous êtes syndiqué-e)

adresse mail

n° de téléphone



**Lieu Snes
national**

**46 avenue d'Ivry
Métro Olympiades
ou Porte Ivry Tram
Porte Ivry**